



PROVINCE DE QUÉBEC

**MUNICIPALITÉ D'YAMACHICHE
M.R.C. DE MASKINONGÉ**

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION 2023-2024-2025 DE LA MUNICIPALITÉ D'YAMACHICHE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

À l'effet que le conseil municipal de la Municipalité d'Yamachiche adoptera le programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2023-2024-2025, lors d'une séance extraordinaire qui sera tenue le lundi 19 décembre 2022, à l'hôtel de ville de la municipalité d'Yamachiche, situé au 366, rue Sainte-Anne, à Yamachiche, à 19 h

DONNÉ À YAMACHICHE CE 25^e JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DE L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX.

Marie-France Boisvert
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION 2023-2024-2025 DE LA MUNICIPALITÉ D'YAMACHICHE

Je soussignée, Marie-France Boisvert, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité d'Yamachiche, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé conformément à la loi, le 25 novembre 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce vingt-cinquième jour de novembre deux mille vingt-deux.

Marie-France Boisvert
Directrice générale et greffière-trésorière